

MONTSERRAT LÓPEZ DÍAZ

**Insultes, propos déplacés et « incorrection politique »
autour du sport¹**

We will try to show how insults and some inappropriate comments are alike. We will pose the hypothesis that they fall under the category of dysphoric speech, considered politically incorrect, as these language productions are humiliating for their target and also deserve an excuse from their author as well as social disapproval and punishment by the authority.

1. Introduction : discours dysphorique et contexte sportif

Cette contribution traite du discours dysphorique, discours que l'on ne tolère ni n'accepte comme l'indique son étymologie, puisque le terme est issu du grec *δύσφορος* (*dysphoros*), de *δυσ* : « difficile », et *φέρω* : « à supporter ». Il est composé d'agressions verbales et de maladroites rattachées au monde du sport tel qu'il est relayé dans les médias écrits francophones en ligne. Les productions linguistiques « répréhensibles », après avoir été proférées, ont en général mérité soit une excuse de leur auteur, soit la réprobation sociale, voire une sanction à l'égard de celui-ci, soit encore l'ensemble de ces actions à la fois. Nous faisons l'hypothèse que leur ressemblance réside dans leur aptitude à faire du mal, déplaire en ceci qu'il s'agit d'actes de langage blessants et humiliants pour l'autre, raison pour laquelle ils seront envisagés dans le cadre de la pragmatique.

Les manifestations de l'agressivité verbale sont dès lors replacées dans leur contexte d'énonciation comme phénomène interlocutif, quand les paroles sont adressées à l'autre, ou délocutif si le locuteur se limite devant un interlocuteur à tenir des propos inconvenants sur un tiers. Les agressions verbales font irruption à des moments de tension ; les maladroites, délibérées ou non, jaillissent en revanche tout simplement de l'irréflexion ou du manque de discernement sur les retombées que certains propos peuvent avoir. Il apparaît toutefois dans tous les cas une communication dysphorique et menaçante au sens fort du terme, qui peut d'ailleurs être taxée de politiquement incorrecte, qu'elle soit facilement repérable ou plutôt diffuse.

¹ Travail réalisé dans le cadre du projet de recherche FFI2013-42249P (Ministerio de Economía y Competitividad). Je remercie Annabelle Seoane pour ses remarques stimulantes.

Les insultes et propos déplacés tenus par des supporters, sportifs, entraîneurs et commentateurs prennent le statut d'information qui circule : celle-ci fait alors événement, reprise par les médias en général de différents pays et convertie ainsi en information saillante se diffusant pendant plusieurs jours² sur des supports divers. Le sport du reste s'avère une activité propice à l'insulte et l'agressivité verbale en raison non seulement des antagonismes qu'il suscite, mais encore des émotions et passions à l'effet de contagion qu'il est capable de transmettre. D'où la valeur pathémique du discours. À cet égard, ce que Mignon souligne à propos de l'univers masculin du football pourrait être appliqué également à d'autres spectacles sportifs où deux adversaires se défient : « dans un monde où l'affrontement entre deux camps est la condition même du plaisir pris au jeu, tous les modes de déconsidération de l'Autre sont mobilisés, s'inspirant d'un registre où le monde est divisé entre sexes ou entre appartenances ethniques ou locales et organisé selon une hiérarchie déterminée » (Mignon, 1998 : 46).

Bien que dans leur patron original les activités sportives se caractérisent par « le cérémonial » et « la mise en scène », et qu'elles « servent une éthique » où « la morale de l'effort et du fair-play s'impose » (Leconte et Vigarello, 1998 : 5), elles n'en créent pas moins des frustrations du fait des rivalités et du suspense qui les singularisent. Le sport met ainsi le sportif, le journaliste, le supporter, le spectateur dans un état de passion et révèle tout autant les sensibilités individuelles que groupales favorables le cas échéant à des comportements verbaux répréhensibles, sinon délictueux.

Les compétitions sportives ont une place accrue dans le quotidien, ce qui entraîne une banalisation de tous les discours qu'elles sont susceptibles d'engendrer. Et lorsque les propos des sportifs et de leur entourage sont passés au crible dans les divers médias tout le monde peut les connaître et les juger.

2. Insultes, menaces et excuses

La violence verbale a été peu étudiée du point de vue linguistique car elle appartient au domaine du tabou. D'ailleurs, les concepts employés pour l'objectiver ne sont pas clairement définis. Les chercheurs s'y étant consacrés le constatent à l'unanimité. Souvent, on identifie plus ou moins l'insulte et les termes injurieux, et le dictionnaire ne nous aide guère car les renvois sont mutuels. Dans le TLF³, l'insulte est définie comme « paroles ou attitude [...] portant atteinte à l'honneur ou à la dignité de quelqu'un », ses synonymes étant

² Les textes ont été collectés durant l'année 2014 dans la presse en ligne francophone.

³ *Trésor de la langue française informatisé* : www.atilf.atilf.fr

« injure, offense » ; et l'injure est un « geste, procédé, parole ou écrit adressés directement et délibérément à une personne pour l'offenser », dont les synonymes sont « invective, insulte, gros mot, quolibet ». La confusion, on le voit, est frappante : le trait commun est qu'il s'agit de paroles qui offensent autrui. Cependant, Lagorgette peut nous éclairer sur les emplois des deux notions : selon elle, l'insulte est un acte de langage qui produit une sensation pénible et renvoie à « la représentation de la personne », alors que l'injure concerne les « droits qui lui sont liés » et peut être réservée à l'usage qu'en font les juristes par opposition à d'autres délits (Lagorgette, 2012 : § 13). La divergence serait donc une affaire de point de vue sur le même objet : « pour les mêmes faits de langue, là où le linguiste emploie « insulte » (ou l'un des termes de sa cohorte), le juriste hésitera entre « injure », « outrage » ou « diffamation », introduisant des critères nouveaux » (Lagorgette, 2012 : § 6).

Notre regard sur la violence verbale étant linguistique, nous avons décidé d'employer le terme d'insulte dans la présente étude. Il y a insulte en tant qu'acte illocutoire quand un locuteur, l'insulteur, lance délibérément des propos méprisants à quelqu'un, l'insulté, pour l'attaquer ; et l'effet perlocutoire est la disqualification et le mépris de celui-ci. À ces deux pôles énonciatifs il faut en ajouter un troisième, le témoin pouvant lui aussi réagir, celui qui assiste à la scène ou celui qui la relate dans l'article de presse.

Par son « caractère irrépressible et violent » (Flahault, 1978 : 42), l'énonciation de l'insulte a été comparée à l'emportement, au coup de poing, à l'absence d'arguments en ceci qu'« impuissant devant un adversaire, l'individu n'a plus que cette ressource comme réponse » et se sert « d'un cri du cœur » (Vincent et Bernard Barbeau, 2012 : §1 et §8). Mais la violence verbale « fulgurante » (Moïse, 2012 : §3) montre au fond une non-communication qui ne serait pas loin de la violence physique⁴. La violence verbale peut alors s'accompagner de la violence physique ou l'inverse, à moins que la menace verbale ne porte déjà sur l'intégrité physique de la personne, à l'instar de l'exemple suivant:

- (1) Espagne : Jordi Alba menace un journaliste de lui « arracher la tête »... mais se trompe de cible
(...) Un incident a émaillé la zone mixte. Tandis que les joueurs passaient un à un devant les journalistes, Jordi Alba, le latéral gauche espagnol, en a interpellé un, lui lançant sèchement : « La prochaine fois, je t'arrache la tête ! Oui, la prochaine fois... Je te préviens ! » Et le gaucher a continué sur son ton énérvé

⁴ On a pu signaler aussi que la violence verbale contient en elle-même une part de violence physique (Larguèche, 2009 : 92-93 ; Butler, 2004 : 20).

jusqu'à l'embarquement, où il aurait traité le journaliste de « balance » et de « poule mouillée », rapporte *The Guardian* qui cite des journalistes présents.

Face à tout cela, le reporter en question, Javier Gómez Matallanas, du quotidien AS, s'est dit surpris, ne comprenant pas le courroux du joueur du FC Barcelone puisqu'il n'avait « rien écrit à son sujet », comme il l'a déclaré à la radio *Onda Cero Radio*.

En réalité, le latéral se serait trompé de cible, selon les médias ibériques, en ayant confondu Matallanas avec Antonio Romera, journaliste à *Cadena Ser*, auteur d'un tweet autrement plus incisif à l'attention du joueur. « Jordi Alba, après une saison lamentable, continue en se couvrant de gloire (ironique). Capdevila (l'ancien titulaire du poste, ndlr) a pris sa retraite en 2010 et il n'a pas grandi depuis. »

Mardi après-midi, le joueur a présenté ses excuses, via son compte Twitter, arguant « un Mondial très difficile pour tout le monde ». « Pour cela, veuillez m'excuser s'il y a eu un moment de tension, je ne le voulais pas et je vous présente mes excuses. Merci beaucoup pour votre compréhension et votre soutien. » (*Metronews*, 24.6.2014)

Offusqué et vexé par un commentaire sur son inaction qui lui avait été dédié au préalable, l'insulteur, le footballeur Jordi Alba, riposte par des repréailles en interloquant un journaliste qui d'ailleurs n'est pas l'auteur de la critique à son encontre. Par son interpellation il disqualifie la cible au moyen d'une menace (« *La prochaine fois, je t'arrache la tête! Oui, la prochaine fois... Je te préviens!* ») et profère des insultes qui, elles, sont rapportées (« *il aurait traité le journaliste de 'balance' et de 'poule mouillée'* », rapporte *The Guardian* ». L'agression verbale se manifeste dans ces conditions comme un acte menaçant à un double titre : au sens ordinaire d'acte violent et au sens pragmatique d'acte de langage contraignant, dont la valeur illocutoire est en l'occurrence la menace et l'insulte et l'effet perlocutoire la disqualification et l'offense. Il va de soi que l'agression verbale dans ses rapports asymétriques requiert la « montée en tension » (Moïse, 2004 : 337) et l'échec de la communication consensuelle, ce qui la rend menaçante pour la face des protagonistes, tant pour celle de l'insulteur qui s'expose à être attaqué à son tour, que pour celle de l'insulté qui est traité sans ménagement.

Il va sans dire que celui qui profère une insulte « estime avoir été outragé, personnellement ou dans les normes du groupe » (Lagorgette et Larrivée, 2004 : 6). Les insultes et menaces verbales sont de ce fait des réactions exacerbées et exaspérées à ce que l'insulteur considère également comme une attaque préalable à son égard, attaque qui est verbale dans ce cas, en ceci que le footballeur ne supporterait pas les jugements sur les déficits de son jeu. Il est du coup emporté par sa colère et se trompe de destinataire, ce qui vient encore aggraver son propre discrédit d'agresseur verbal pour contribuer davantage, si cela se peut encore, à s'attirer la défaveur de tout le monde. Cela étant, « l'insulte deviendrait un

mécanisme de contrôle social, dont la nécessité semble plus forte pour celui qui l'utilise que les risques que par là il encourt pour sa propre image » (Lagorgette et Larrivée, 2004 : 6), du fait même qu'elle lui sert à se libérer d'une tension accumulée.

Dans (2), l'insulte jaillit à la suite d'une défaite que le perdant a dû prendre pour une attaque à son égard, cette fois non verbale, à l'instar du joueur de tennis Fognini qui a été battu par Krajinovic, devenu du coup la cible de sa colère :

(2) Fognini s'excuse pour les insultes racistes prononcées à l'encontre de Filip Krajinovic

Battu au deuxième tour du tournoi d'Hambourg mercredi, Fabio Fognini avait proféré des insultes racistes à l'encontre de son adversaire, Filip Krajinovic. L'agence italienne Ansa rapporte que le 15e joueur mondial avait lancé « *zingaro di merda* » (« *tzigane de merde* ») au joueur serbe. « *J'ai commis une erreur. Je ne voulais offenser personne... Je connais très bien Filip et quiconque fait du sport sait qu'il y a des moments où on s'emporte et où on dit des choses qui n'ont aucun sens* », a-t-il écrit sur son compte Twitter. Tenant du titre en Allemagne, il avait également cassé sa raquette en deux d'un coup de pied rageur au milieu du deuxième set. (*L'Équipe*, 18.7.2014)

Comme le perdant se sent humilié, frustré, il se venge sur-le-champ dans son désespoir : désarçonné, il réagit de façon brutale en interpellant son adversaire au moyen de l'insulte qui lui sert à dédommager son échec et à se montrer supérieur, ne serait-ce qu'un instant. S'il est vrai que « l'insulte est une manière de faire voir le réel, à travers des normes sociales, des valeurs et des croyances qui auraient été transgressées par l'insulté, selon l'insulteur » (Vincent et Bernard Barbeau, 2012 : § 5), celui-ci, dans son infériorité de perdant au jeu, doit se sentir tout à la fois impuissant et emporté et cherche alors à excéder l'autre par l'exutoire de l'agression verbale. Il va utiliser une insulte raciste s'encadrant dans le schéma fort productif « N de N » (« *tzigane de merde* »)⁵ et se met, ce faisant, en position haute puisqu'il exerce le pouvoir d'insulter. Il ne faut pourtant pas oublier que dans le sport il y a forcément des gagnants et des perdants, et que même si le fait de remporter le match reflète une domination, celle-ci reste éphémère. Et il en va de même pour le perdant car sa défaite est également passagère. Cela relativise bien évidemment tout autant l'euphorie du triomphe que la dysphorie de l'échec.

Étant donné que l'agression verbale a inévitablement des retentissements, elle peut entraîner le cas échéant une excuse de la part de l'insulteur ou sa reconnaissance de l'erreur commise, ce qui s'avère un prérequis au bon fonctionnement de la vie en société. Il va de soi que proférer une insulte est une

⁵ Nous reviendrons sur cette construction plus loin dans le texte.

menace tant pour la face du destinataire que pour celle de l'émetteur. Pour les destinataires et même pour les éventuels témoins, choqués ou blessés, il s'agit bel et bien d'une « offense » qui mérite que l'insulteur leur présente des excuses afin de réparer le mal qu'il a fait. Pour celui-ci, reconnaître la faute commise et s'excuser, c'est se mettre en position basse et s'autodégrader en quelque sorte (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 202). De surcroît, pour les sportifs insulteurs en cause, leurs déconsidérations ne peuvent que se retourner davantage contre eux en raison des revers subis. Dans l'exemple (2) en particulier, le journaliste exploite une information supplémentaire à la dernière phrase (« *Tenant du titre en Allemagne, il avait également cassé sa raquette en deux d'un coup de pied rageur au milieu du deuxième set* »). Celle-ci lui sert à désavouer Fognini et à se solidariser avec Krajcinovic, tout comme à permettre au public lecteur de se faire une idée du tempérament du perdant.

Pour ce qui est de l'acte d'excuse, le locuteur qui s'excuse auprès des autres le fait afin de modifier l'état de la relation interpersonnelle à la suite d'un manquement ou d'une faute déclenchés par des mots, des gestes, des comportements. Kerbrat-Orecchioni définit l'excuse comme un « acte par lequel un locuteur essaie d'obtenir de son destinataire qu'il lui octroie le pardon pour une « offense » dont il est à quelque titre responsable à son égard » (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 124). L'excuse fait suite à un affront commis par celui qui l'effectue à l'encontre du destinataire de l'énoncé réparateur. Si nous revenons encore sur les exemples afin de voir comment se réalise la demande de pardon, il apparaît que dans le texte (1) le footballeur s'excuse du « *moment de tension* » qu'il a provoqué de façon extrêmement nette, en utilisant et la forme impérative (« *veuillez m'excuser* ») et le performatif explicite (« *je vous présente mes excuses* »), et il doit sans doute le faire à plusieurs titres : non seulement vis-à-vis du journaliste insulté par erreur et éventuellement de celui présumé, mais encore du public en général, afin de réparer le tort causé. En outre, il semble vouloir contrebalancer la politesse négative de l'excuse par un acte de remerciement qui exprime, ou peut-être anticipe, sa gratitude à l'égard de tout un chacun pour sa compréhension et son soutien. En revanche, dans le texte (2) le joueur de tennis Fognini reste un peu en-deçà de l'excuse du fait qu'il se limite à reconnaître et déplorer son erreur – faute avouée, à demi pardonnée, dit-on – et à décrire une situation dommageable qui a eu bien lieu de son propre avis malgré lui (« *J'ai commis une erreur. Je ne voulais offenser personne... Je connais très bien Filip et quiconque fait du sport sait qu'il y a des moments où on s'emporte et où on dit des choses qui n'ont aucun sens* »). Cela revient alors à se rétracter de l'insulte seulement de manière implicite. Par ces différents désaveux l'insulteur fait

montre d'une attitude autocritique et essaie de remédier à la situation de tort qu'il a créée afin de rétablir le lien social.

3. L'insulte entre la réprobation et la sanction

Parfois, l'insulte n'entraîne pas seulement ou forcément l'excuse, mais également le blâme et la sanction. En tant qu'« acte social porteur de conséquences » (Laforest, Vincent, 2004 : 59), l'insulte peut bien être l'objet de plaintes et de sanctions puisqu'elle est du ressort du délit d'injure régi par le Code pénal (Larguèche, 2009 : 10).

L'exemple (3) montre bien les diverses pénalisations dérivant d'une insulte raciste proférée par une supportrice brésilienne du club Gremio de Porto Alegre à l'intention du gardien de but noir de l'équipe rivale de Santos :

(3) Un club brésilien exclu d'une compétition pour insultes racistes

(...) Le Tribunal supérieur de la justice sportive a exclu de la Coupe du Brésil le club Gremio de Porto Alegre, à la suite d'incidents racistes dans son stade, le 28 août en 8e finale aller de la compétition face au club de Santos.

Des images montrant très distinctement une supportrice du Gremio hurlant à de nombreuses reprises « Macaco! » (Ndlr: singe en portugais) à l'intention de Santos Aranhã, gardien de but noir de Santos, ont tourné en boucle sur les télévisions et les réseaux sociaux, suscitant une vague d'indignation dans le pays. La jeune femme, qui encourt des poursuites judiciaires, a été entendue par la police et licenciée par son employeur. En plus de son exclusion, le tribunal sportif a infligé au Gremio une amende de 50.000 réais (environ 16.000 euros). Les supporters identifiés comme ceux ayant proféré ces insultes ont en outre été interdits de stades pendant deux ans. (*Le Figaro*, 4.9.2014)

On peut compter plusieurs réprobations et sanctions encourues et par la supportrice et par l'équipe qu'elle soutient: « *l'événement a suscité une vague d'indignation dans le pays* », la femme « *encourt des poursuites judiciaires* » et « *a été licenciée par son employeur* », « *le Gremio a été exclu de la Coupe du Brésil* », on lui a infligé « *une amende de 50.000 réais* », et de façon générale on dit encore que « *les supporters proférant des insultes sont interdits des stades pendant deux ans* ». La métaphore animale « *macaco* » servant du reste d'insulte raciste représente un jugement fortement dépréciatif sur le gardien de but visant à le nier dans ce qu'il a d'humain. L'insulté apparaît ainsi « *affaibli par l'attaque et placé de force dans une position basse* » (Vincent et Bernard Barbeau, 2012 : §16).

D'autre part, la violence verbale et physique des hooligans est bien connue : ils se posent « *en tant qu'acteurs non attendus [...] qui détournent à leur profit l'attention des médias* » (Mignon, 1998 : 53). Par ailleurs, la production d'agressions verbales leur est davantage associée qu'aux participants au jeu, bien

que ceux-ci en fournissent également. Et le public spectateur, témoin de l'attaque verbale, tout comme le journaliste relatant les faits, peuvent agir en qualité de juges (Larguèche, 2009 : 63-64) et se ranger du côté de la victime en montrant leur solidarité avec elle, à l'instar de la dernière phrase du journaliste qui signe l'article concernant Fognini dans l'exemple (2) déjà évoquée : « *Tenant du titre en Allemagne, il avait également cassé sa raquette en deux d'un coup de pied rageur au milieu du deuxième set* ». Il en est de même encore dans l'exemple (4) pour le footballeur Balotelli, attaquant du Milan, qui essuie une insulte raciste de la part des supporters. Le journaliste a en effet décidé de rendre une information qu'il aurait pu éventuellement omettre (« *une majorité du public aurait ensuite applaudi l'attaquant, désirant lui montrer son soutien* ») faisant savoir que le public se solidarise avec le joueur. Cela montre bien que l'affront a un effet direct non seulement sur la cible mais aussi sur les témoins :

(4) Balotelli visé par des insultes racistes

Présent au rassemblement de la *Squadra Azzurra* à Coverciano, Mario Balotelli a une nouvelle fois été la cible d'insultes racistes, de la part de quelques supporters présents à l'entraînement. Selon la *Gazzetta dello Sport*, l'attaquant du Milan AC se serait fait siffler et accueillir par des « *Negro di merda* ». Balotelli, qui aurait gardé son calme, aurait déclaré à ses coéquipiers : « *C'est incroyable, ce genre de choses n'arrive qu'à Rome et à Florence.* » Le quotidien italien signale qu'une majorité du public aurait ensuite applaudi l'attaquant, désirant lui montrer son soutien. (*So Foot*, 21.5.2014)

La cible directe de l'agression verbale est un joueur déterminé, mais indirectement, ce sera en principe toute l'équipe que l'on tente de déstabiliser. L'exemple offre une fois de plus une insulte correspondant à la structure typique N1 de N2, « *negro di merda* », facilement identifiable du point de vue lexical et pragmatique. L'insulte est identique à celle de (2), qu'elle soit en langue française (« *tzigane de merde* ») ou italienne (« *zingaro di merda* »). L'énoncé possède une valeur de vocatif servant à interpeller la personne, de prime abord au moyen d'un N1 qui est un nom d'ethnie chargé d'affects négatifs : dans cet emploi sans déterminant le nom renvoie non pas à la classification du référent, mais à une qualification du fait qu'il s'agit d'une désignation qui n'est pas permanente⁶ (Milner, 1978 : 179). Le sportif insulté de la sorte est « qualifié ou traité de N1 » (« *negro* », « *zingaro* », « *tzigane* ») lors d'une énonciation quasi-performative par « ellipse » ou « réduction » du verbe introducteur (Kerbrat-

⁶ Vincent et Barbeau rappellent à ce sujet qu'« il serait illusoire, et surtout insuffisant, de croire que le fait de dire à quelqu'un qu'il est idiot ou menteur a principalement pour visée de le persuader qu'il est idiot ou menteur » (Vincent, Barbeau, 2012 : § 19).

Orecchioni, 2001 : 11), car le fait de lancer une insulte comme « *zigane de merde* » à quelqu'un pourrait être glosé par l'énoncé improbable d'ailleurs « je te traite de zingane de merde ». Mais la performativité du verbe « traiter » est bien repérée dans le discours rapporté à la troisième personne et au passé comme dans l'exemple (1), « *il aurait traité le journaliste de 'balance' et de 'poule mouillée* »⁷. De surcroît, dans la construction N1 de N2, pour suffisant que soit déjà le sens péjoratif de N1 à indiquer l'orientation négative de l'énoncé, le fait de rajouter « de N2 » (« *de merde* ») vient encore le renforcer : N1 est, on l'a dit, un nom péjoratif de qualité et N2, introduit par la préposition *de*, est un nom de matière des plus grossiers.

Dans le monde du sport, l'agressivité verbale raciste côtoie celle à caractère sexiste, quand elle n'est pas de tout ordre. En dehors des insultes et menaces proprement dites se placent des maladroites verbales qui peuvent elles aussi blesser l'autre par leur ton déplaisant. Le locuteur se heurte alors aux avanies qu'il fait subir. Les propos malveillants et inconvenants ne peuvent dès lors qu'attirer la vexation et l'humiliation d'autrui.

4. Les propos déplacés qui choquent

Dans cette partie sont inclus non pas des propos soi-disant dégradants comme les insultes et les menaces, mais plutôt malencontreux, dus au manque de tact du locuteur. Or l'effet peut être assez semblable : ils froissent la cible et éventuellement le tiers témoin.

L'un des pendants du racisme serait le sexisme, qui revient cette fois à des maladroites qui pourraient être taxées de ce qu'on appelle des dérapages linguistiques, c'est-à-dire des manifestations inadaptées, des « gaffes », bref des propos incertains émis par un sujet qui n'est plus maître de ce qu'il a dit. Ainsi, l'irruption du dire censuré – tel le fait d'ouvrir son cœur et de partager une émotion, une pensée, un sentiment devant le public – apparaîtrait comme un comportement linguistique marqué aux conséquences imprévisibles, d'autant plus que l'éducation apprend à contrôler les sentiments⁸ grâce à la raison. Quand on ne le fait pas, on s'expose à la réprobation car « se dévoiler, c'est se mettre en

⁷ En effet, comme « traiter » est un verbe performatif, il est dit : *il aurait traité le journaliste...*, et non pas *il aurait dit qu'il traitait le journaliste...* On s'aperçoit bien de la différence entre verbes performatifs et non performatifs si on compare par exemple « traiter » et « insulter » d'après *je t'insulte*, que l'on ne pourrait pas rapporter au passé par « il l'a insulté », mais par « il lui a dit qu'il l'insultait ».

⁸ L'exhibition de l'intime et de l'émotif est mal tolérée. Par exemple dans le théâtre classique la bienséance limite la parole du désir (Dufiet, 2007 : 41).

danger » et « aller contre une éducation qui consiste à apprendre à 'ne pas se dire' plutôt qu'à 'se dire' » (Godard, 2007 : 153).

Dans l'exemple (5), on voit aisément comment l'exhibition de l'émotion et des sentiments intimes n'est pas acceptée. On assiste à une révélation d'un commentateur sportif ressentie comme sexiste, flanquée d'une pénalisation émise par les instances supérieures à son égard et de la reconnaissance de la faute commise de sa part :

(5) Mondial de basket 2014 : un speaker suspendu après des propos machistes

Lors d'un match (...) un speaker a eu des propos jugés machistes par les organisateurs. Carlos Olías a immédiatement été suspendu par l'organisation de l'événement.

« Qui n'aimerait pas passer une nuit folle avec une de ces filles ? ». Ces paroles de Carlos Olías à la mi-temps du match (...) lui ont valu d'être suspendu de son poste de speaker durant le mondial de basket qui se joue en ce moment même en Espagne (...).

Pour recontextualiser cette phrase, il faut noter que le speaker l'avait prononcée lors d'une performance des pom-pom girls sur le parquet pendant que résonnait dans la salle de Bilbao la chanson d'Enrique Iglesias « Bailando ». Dans le refrain de ce tube, il est chanté : « Je veux être avec toi, vivre avec toi, danser avec toi, avoir une nuit folle avec toi ». Ce après quoi le speaker a prononcé sa malencontreuse parole.

Dans un entretien à la Cadena Ser, le speaker s'est expliqué : « je comprends que cette phrase soit maladroite, en tenant en compte le contexte social dans lequel nous vivons et qu'il y a effectivement un problème de genre dans notre pays et une violence machiste qui est inacceptable ». (*Terrafemina*, 6.9.2014)

La reprise en écho (« *Qui n'aimerait pas passer une nuit folle avec une de ces filles?* ») devant le public des derniers mots du refrain de la chanson (« *Je veux être avec toi, vivre avec toi, danser avec toi, avoir une nuit folle avec toi* ») sonne dans l'euphorie du spectacle comme une révélation-souhait intempestive. Mais, en même temps il est vrai qu'elle s'avère presque irréfléchie car reprise en écho – serait-ce le langage qui a trahi la pensée ? – même si elle fait rupture devant l'audience : elle pourrait en effet se voir amoindrie, mais il n'en est rien car la « *malencontreuse parole* » est sexiste. Cela dit, l'admiration sous-jacente du speaker pour les danseuses, son compliment sur leur beauté déguisé en souhait sexuel revêt une atteinte à l'intimité des femmes en général qui se voient ainsi circonscrites à leur

sexualité au moyen d'une métonymie (« *passer une nuit folle* »), ressentie comme humiliante⁹.

Le dérapage sexiste est provoqué en l'occurrence par un dévoilement de soi, qui est un acte de langage proche de la confidence. Celle-ci consiste à exprimer quelque chose de secret et d'intime (Traverso, 1999 : 114) afin de le porter à la connaissance de l'autre et de solliciter sa réaction. Mais dans le texte la révélation est publique et ne cherche pas vraiment de réaction sur le champ : on se limite à dévoiler « quelque chose d'intime [...] qui n'est pas forcément secret » (Kerbrat-Orecchini et Traverso, 2007 : 4). Toujours est-il que les informations personnelles, même dans la sphère privée, peuvent créer de l'empathie, resserrer les liens, mais elles peuvent également faire jaillir la distance entre les locuteurs.

Un dernier exemple de faux-pas concernant le sexisme montre une vision infériorisée de la femme dans le domaine du travail. Elle apparaît fragilisée dans le secteur de l'entraînement du tennis masculin. C'est l'entraîneur Toni Nadal qui faisant valoir sa réputation d'expert en la matière se permet d'afficher une attitude de mépris envers l'entraîneuse Gala León :

(6) Le « problème » de la femme dans les vestiaires

Toni Nadal voit comme une « difficulté logistique » la nomination d'une femme, Gala León, à la tête de l'équipe masculine espagnole de tennis. Et quid des hommes qui entraînent des équipes féminines ? (....) La Fédération espagnole de tennis a annoncé ce choix dimanche 21 septembre après la démission de l'entraîneur Carlos Moya, suite à la défaite de l'équipe espagnole (....). Gala León (....) devient la première femme à diriger l'équipe masculine espagnole. (....).

Dans un entretien radiophonique, l'oncle et entraîneur du numéro 1 espagnol Rafael Nadal (....) s'est épanché contre cette nomination, y voyant « un problème ». Et de conclure : « Je n'imagine pas qu'en football le sélectionneur soit une femme ». Ce qui pose principalement problème, selon lui, c'est que la nouvelle entraîneuse ne connaît pas les joueurs, mais aussi une « difficulté logistique » : le fait qu'en Coupe Davis l'entraîneur et l'équipe « passent beaucoup de temps dans les vestiaires ».

Et pourtant, il est fréquent que des hommes entraînent des équipes féminines sans que cela pose « problème ». C'est ce que souligne par exemple l'entraîneur de basket-ball Javier Rodríguez dans une lettre ouverte à Toni Nadal (....). Dans le monde du tennis, Andy Murray, lui, n'a pas manqué l'occasion de féliciter Gala León. « J'espère que beaucoup d'autres suivront », a commenté sur Twitter le champion écossais, entraîné depuis peu par Amélie Mauresmo. (*Les Nouvelles News*, 23.9.2014)

⁹ On peut penser aux rapports de force entre l'opresseur et l'opprimé : le sujet de la subordination et l'infériorité de la femme a été amplement abordé entre autres par Yaguello (1978 : 198-203) et Butler (2004 : 113-128).

Plutôt que de s'en tenir aux qualifications professionnelles de l'entraîneuse, Toni Nadal se livre, le ton outrecuidant, et remémore le stéréotype de la sexualité et de la promiscuité. Il voit en effet la femme qui entraîne des hommes comme un « *problème* », en raison d'« *une difficulté logistique* » car ceux-ci « *passent beaucoup de temps dans les vestiaires* ». Qui plus est, il enchérit sur son propre machisme quand il affirme qu'il « *n'imagine pas qu'en football le sélectionneur soit une femme* ». Comme il pointe l'obstacle du sexe et du poids de la tradition, d'autres se solidarisent avec la capitaine tel le journaliste qui signe l'article (« *Et quid des hommes qui entraînent des équipes féminines?* »), tout comme l'entraîneur de basket-ball Javier Rodríguez, qui rappelle que « *des hommes entraînent des équipes féminines sans que cela pose "problème"* », ou le joueur Andy Murray entraîné lui-même par une femme et qui félicite Gala León. Bref, les prises de position réfutant les propos sexistes semblent vouloir stimuler la parité au sein des entraînements sportifs.

Les divers actes de langage relevés à partir des offenses, des propos déplacés, des insultes et des menaces s'avèrent auto-dégradants pour l'image du locuteur, blessent la cible et de surcroît le tiers témoin. Il appert que c'est quand on expérimente ce qu'il ne faut pas dire que l'on se rend compte par déduction de ce qu'il faut dire. On peut considérer que l'évitement de ces effets humiliants rejoint la problématique évoquée par la « correction politique », qui fait face à des conduites linguistiques hostiles concernant notamment les groupes dits minoritaires et faibles vis-à-vis desquels s'exerce le racisme, le sexisme, l'homophobie. *A contrario*, lorsque le « langage policé » fait défaut, c'est le « politiquement incorrect » qui s'installe dans le dire.

5. Du discours politiquement correct à l'incorrect

Tout ce qui est condamnable moralement et juridiquement, ce qui blesse, est du ressort du politiquement incorrect : les insultes et les propos déplacés sexistes et racistes en seraient des exemples qui apparaissent en première ligne. Le politiquement incorrect se mesure à l'aune de son contraire, le politiquement correct, que l'on prône comme moyen destiné à ne froisser aucune susceptibilité, mais qui est également critiqué par son angélisme et dont l'idéal serait un dictionnaire, une langue sans mots grossiers ni offensants. La mise en exergue d'une aspiration n'empêche pas bien entendu la vivacité des discours hostiles et inacceptables. Or, faute de pouvoir éradiquer les conduites verbales agressives dans les relations humaines, et afin de rétablir l'ordre, le coupable s'acquitte en demandant pardon, la cible, la société et le témoin en les condamnant et l'autorité en les pénalisant.

La désignation *political(ly) correct(ness)* naît dans les années 70 aux États-Unis de la lutte contre la discrimination des minorités. Apparaît alors une idéologie qui s'applique à rayer du vocabulaire tout ce qui peut désigner celles-ci de manière inégalitaire. Le politiquement correct essaie de promouvoir une orthodoxie de la retenue exigeant de peser les mots, afin de diminuer la mise en évidence du clivage social entre le fort et le faible. Ainsi, dans certaines circonstances, on tente tout simplement de ne pas exprimer le conflit, compte tenu qu'on ne change pas la réalité, mais seulement le cas échéant la langue (López Díaz, 2014 : 52). Or ces tentatives ont un succès inégal : dans certains cas les revendications peuvent infléchir des usages de la communauté, dans d'autres il semble que l'on prêche dans le désert.

6. Conclusion

Il s'avère que le milieu du sport et tout ce qui gravite autour est un terrain propice à l'agressivité et l'incontinence verbales à cause des émotions et passions déchaînées lors des compétitions. Que ce soit par les usages lexicaux ponctuels aisément repérables des insultes ou de façon plus diffuse et moins ciblée par les maladresses verbales, en raison d'une évocation prise pour inadéquate de certains sujets, les usages que l'on vient d'examiner dévalorisent et humilient l'autre, de façon voulue ou non. C'est leur effet perlocutoire, même si les actes illocutoires qu'ils investissent sont assez variés : insulte, reproche, dévoilement intempestif, critique, etc. Il en résulte une nécessité de réparation du mal occasionné qui voit se succéder les demandes d'excuse de la part de l'offenseur, ainsi que les réprobations et les pénalisations envers lui. La communication dysphorique intronise alors l'échec de la parole et la création d'un conflit qu'il faut bien désamorcer par la suite, ce qui laisse voir comment certains propos servent à se défouler et à stigmatiser tout en transmettant au fond, assez rudement, que l'on ne souhaite pas communiquer.

Bibliographie

- BUTLER Judith (2004), *Lenguaje, poder e identidad*, Madrid, Síntesis. Trad. de J. Sáez et B. Preciado de l'angl. *Excitable Speech. A Politics of the Performative*, London, Routledge, 1997.
- CLANCHÉ Pierre (1998), « Football, instabilité et passion », *Communications*, 67, p. 9-23.
- DUFLET Jean-Paul (2007), « Éléments linguistiques de l'interaction verbale de confiance dans la comédie », in : *Confidence/Confiding. Dévoilement de*

- soi/ Self-disclosure in Interaction* (C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 37-57.
- FLAHAULT François (1978), *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- GODARD Anne (2007), « La confiance empêchée ou comment rester une jeune fille rangée », in : *Confidence/Confiding. Dévoilement de soi/ Self-disclosure in Interaction* (C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 153-169.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2001), *Les Actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2005), *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et TRAVERSO Véronique (2007), « Introduction », in : *Confidence/Confiding. Dévoilement de soi/ Self-disclosure in Interaction* (C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 1-34.
- LAFORÉST Marty, VINCENT Diane (2004), « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, 144, p. 59-81.
- LAGORGETTE Dominique (2012), « Insulte, injure et diffamation : de la linguistique au code pénal ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8. Revue en ligne : <http://aad.revues.org/1312>
- LAGORGETTE Dominique, LARRIVÉE Pierre (2004), « Introduction », *Langue française*, 144, p. 3-12.
- LARGUÈCHE Evelyne (2009), *Espèce de.... ! Les Lois de l'effet injure*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie.
- LECONTE Bernard, VIGARELLO Georges (1998), « Présentation », *Communications*, 67, p. 5-7.
- LÓPEZ DÍAZ Montserrat (2014), « L'euphémisme, la langue de bois et le politiquement correct : changements linguistiques et stratégies énonciatives », *L'Information grammaticale*, 143, p. 47-55.
- MIGNON Patrick (1998), « Faire corps : supporters ultras et hooligans dans les stades de football », *Communications*, 67, p. 45-58.
- MILNER Jean Claude (1978), *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes et exclamations*, Paris, Seuil.
- MOÏSE Claudine (2004), « Postures sociales, violence verbale et difficile médiation », in : *Les Médiations langagières*, T. II (R. Delamotte-Légrand éd.), Presses universitaires de Rouen, p. 335-348.

MOÏSE Claudine (2012), « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8. En ligne : <http://aad.revues.org/1260>.

TRAVERSO Véronique (1999), *L'Analyse des conversations*, Paris, Nathan.

VINCENT Diane, BERNARD BARBEAU Geneviève (2012), « Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : à qui l'insulte profite-t-elle ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8. En ligne : <http://aad.revues.org/1252>.

YAGUELLO Marina (1978), *Les Mots et les femmes*, Paris, Payot.

MONTSERRAT LÓPEZ DÍAZ

Universidade de Santiago de Compostela

Courriel : montserrat.lopez.diaz@usc.es